

Rapport d'activité 2013

I. Préambule

1) Historique

En mai 2007, l'Institut de formation sociale (IFS), en collaboration avec différentes associations, en particulier ATD Quart Monde, le CLAE, Femmes en Détresse, D'Stëmm vun der Strooss et le Sesopi, organise un séminaire intitulé « Diversité culturelle et Droits culturels - pour quoi faire ? », auquel ont notamment participé et témoigné des personnes vivant dans la précarité.

En septembre 2007, un groupe de travail se crée, avec l'ambition de reprendre nombre de points abordés lors du Séminaire et d'étudier des pistes concrètes pour une nouvelle politique culturelle, plus attentive aux personnes qui en sont éloignées, particulièrement celles économiquement défavorisées. En résulte un texte commun, intitulé « Diversité et Droits Culturels », qui reprend nos préoccupations et propose des pistes, notamment celle de créer une asbl à l'instar de celles qui existent notamment en Belgique (Article 27) ou encore en Autriche (Hunger auf Kunst und Kultur).

En février 2008, le groupe de travail se joint aux discussions du Forum Culture(s) qui travaille sur l'élaboration d'un Pacte Culturel à soumettre aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009.

En mai 2008, ce même groupe de travail collabore à l'organisation d'une conférence intitulée « Musées : agents du changement social et du développement » à la demande des Staater Muséeën, conférence qui présente les initiatives du Réseau Wresinski Culture en France et « Hunger auf Kunst und Kultur » en Autriche. Suite au succès manifeste de cette conférence, le groupe de travail prend la décision de créer l'asbl CULTUR'ALL en décembre 2008. La première mesure concrète de l'asbl porte sur la mise en place et la diffusion d'un Kulturpass afin de permettre au plus grand nombre d'accéder plus facilement à l'offre culturelle.

De ces diverses rencontres est né le désir de répertorier et d'analyser les difficultés pour bon nombre de résidents du pays à participer à la vie culturelle. Au regard des témoignages de personnes exclues ou éloignées de la vie culturelle et des expériences de terrain des membres fondateurs, Cultur'all s'est engagée afin de lutter contre ces inégalités.

2) Cultur'all

Cultur'all estime que la participation à la vie culturelle, tant comme acteur que consommateur, est non seulement un droit, mais également un besoin essentiel à l'épanouissement de l'homme. Nul être humain ne devrait en être écarté, pour quelle que raison que ce soit. Or, une grande partie de la population, qu'elle souffre de handicap, qu'elle soit isolée, issue d'une culture minoritaire ou économiquement défavorisée, ne jouit pas encore de ce droit fondamental qu'est la participation à la vie culturelle. Le respect et la mise en œuvre des droits

CULTUR'ALL asbl.

B.P. 412, L-2014 Luxembourg Téléphone : + 352 621 430 602

www.culturall.lu E-mail : info@culturall.lu

BCEE IBAN LU91 0019 2955 5485 4000

R.C.S.L. 57792

culturels sont pourtant la condition du développement des capacités individuelles et collectives, de la cohésion et de la justice sociale. Ils ont un rôle important à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En outre, la culture est indissociable de l'identité. Le contexte démographique particulier du Grand-Duché fait du dialogue interculturel et de la reconnaissance des cultures issues de l'immigration une nécessité fondamentale. La culture, l'art et la création permettent la rencontre et la mise en valeur de chaque culture. La diversité culturelle doit être considérée comme une richesse et le métissage culturel valorisé.

Les responsables de Cultur'all pensent qu'un aspect important du dialogue interculturel est le dialogue inter-social. Il s'agit donc de favoriser la rencontre non seulement entre personnes d'origines culturelles différentes, mais aussi entre personnes issues de milieux sociaux différents.

3) Le projet « Kulturpass »

La première initiative concrète de l'asbl Cultur'all fut la mise en place du **Kulturpass**. Lancé en janvier 2010, ce passeport culturel donne accès gratuitement aux musées partenaires du projet, respectivement aux spectacles et manifestations des opérateurs culturels partenaires au prix de 1,50 € dans la limite des places mises à disposition.

Toute personne résidant au Luxembourg qui répond aux critères d'attribution de l'Allocation de Vie Chère versée par l'Etat et fixée annuellement par le Conseil de Gouvernement et les demandeurs de protection internationale en attente d'une décision ainsi que les déboutés bénéficiant d'un statut de tolérance peuvent bénéficier des avantages du Kulturpass.

Valable un an, le Kulturpass existe en deux versions. Individuel et nominatif, il peut également être associatif. Sous réserve d'acceptation, il est alors réservé aux associations partenaires de Cultur'all dont l'objet est la lutte contre l'exclusion sociale.

Le Kulturpass est délivré à la demande et gratuitement.

4) Partenaires

L'action de l'asbl Cultur'all repose sur un double partenariat avec les acteurs sociaux d'une part (Etat, communes, associations) et les opérateurs culturels d'autre part (musées, théâtres, salles de spectacles, centres culturels - publics ou privés). Une convention précise à chaque fois les engagements pris de part et d'autre.

Un des rôles des partenaires sociaux et culturels est de sensibiliser les bénéficiaires potentiels du Kulturpass. En ce qui concerne les partenaires culturels ils ont également souscrit la mise à disposition d'un nombre spécifique de places à tarif réduit de 1,50 euros pour les bénéficiaires du Kulturpass ; ce nombre est variable selon les partenaires.

Actuellement Cultur'all a signé une convention avec 45 partenaires culturels et 25 partenaires sociaux.

II. Le bénévolat et la convention

Depuis 2008, les activités de l'asbl sont assurées uniquement par des bénévoles appuyés par différentes institutions et partenaires. En 2013 le conseil de Cultur'all s'est rencontré à 5 reprises pour des réunions de travail en plus de l'Assemblée Générale.

Vu l'ampleur du projet et l'impossibilité de gérer celui-ci uniquement sur base de bénévolat, le Ministère de la Culture a décidé début 2013 de conventionner Cultur'all. Les premiers mois de l'année 2013 ont été consacrés à la préparation du fonctionnement de l'association avec un salarié. Les différentes responsabilités ont été réparties, la définition des tâches ainsi que la description du poste à pourvoir ont été établies.

Suite à la finalisation de ces étapes préparatoires le poste a été publié dans la presse locale. L'embauche s'est déroulée en 2 étapes : 1) Sélection des candidats pour entretiens sur CV (7 juin 2013) 2) Entretiens individuels avec les candidats (24 juin 2013).

2 personnes ont été engagées à mi-temps à partir du 1^{er} juillet 2013 : ½ ETP en CDI et ½ ETP en CDD jusqu'au 31/12/2013. A partir du 01/01/2014 il ne reste que ½ ETP.

III. L'infrastructure

Cultur'all n'a pas de bureaux propres et utilise depuis le 1^{er} juillet 2013 un bureau gracieusement mis à disposition par le CLAE asbl au 10, rue Tony Bourg L-1278 Luxembourg. L'association, n'ayant eu jusque-là pas de bureaux, la mise en place d'une telle-infrastructure a été la première tâche des salariés.

La mise en route de la professionnalisation de l'association comprend des aspects comme : la centralisation des documents (papier, électronique) la classification et la structuration de ces documents, la familiarisation avec le fonctionnement de l'association et les documents existants, l'acquisition de matériel de bureau, l'organisation interne, ...

IV. Le Kulturpass

Parallèlement à cette mise en route il a été procédé à une analyse complète des procédures du projet « Kulturpass ».

1) Analyse du système d'émission du Kulturpass

En effet, depuis son lancement en 2010, 16.000 cartes ont été émises, engendrant un investissement en travail et en budget conséquent. Force à été de constater qu'une infime partie de ces cartes ont effectivement été utilisées. Un gaspillage de ressources qu'il faut enrayer.

Ainsi, en disséquant chaque étape individuellement et en rencontrant les partenaires impliqués plusieurs réflexions ont été menées parallèlement. Ces réflexions ont abouti à de nouvelles procédures d'obtention du Kulturpass approuvées par le conseil d'administration de l'asbl.

2) Le nouveau processus du Kulturpass

Depuis septembre 2013, Cultur'all concrétise ces procédures d'obtention du Kulturpass en collaboration avec les différents intervenants ainsi que le Ministère de la Culture. L'année 2013 est à considérer comme une année de transition, où, parallèlement au renouvellement des procédures et du fonctionnement du Kulturpass, seules les demandes expressément faites par les détenteurs d'un Kulturpass ont été traitées.

Le plus grand changement dans le cadre des procédures d'obtention du Kulturpass est sans aucun doute le fait que le nombre de partenaires émetteurs (points de retrait) a été multiplié. En effet jusqu'à la fin de l'année 2013, pour obtenir le Kulturpass, le bénéficiaire envoyait le formulaire d'obtention du Kulturpass à Luxembourgticket qui lui envoyait le/les Kulturpass pour toutes les personnes du ménage demandeur.

Désormais, muni de la décision du FNS ou du formulaire fourni par un partenaire social, le bénéficiaire s'adressera à un des 11 points de retrait du Kulturpass. Ce dernier n'est donc plus envoyé par courrier, mais le bénéficiaire se rend physiquement auprès du partenaire émetteur pour y déposer son formulaire d'obtention du Kulturpass. L'avantage de cette procédure est en premier lieu la mise en contact des bénéficiaires avec les partenaires de Cultur'all qui jouent un rôle d'accueil et de médiation. Le contact direct permettra d'encadrer et d'écouter au mieux les besoins et les doléances des bénéficiaires et de susciter leur intérêt à l'offre culturelle.

Ces changements de procédures ont été réalisés en concertation étroite avec chacun des responsables des opérateurs culturels concernés et cela en parfait accord avec la Commission de la Protection des Données et le Fonds National de Solidarité. Finalement et afin de réduire les frais d'émission de la carte, des solutions ont été trouvées en collaboration avec le Centre des Technologies de l'Etat, Division Imprimés et Fournitures de Bureau.

3) La communication

Dans le cadre de la relance du Kulturpass les différents moyens de communication ont été revus et adaptés. Ainsi, un nouveau logo et une nouvelle version du dépliant ont été élaborés de façon professionnelle par une entreprise qui a offert ses services afin de soutenir et de promouvoir le projet.

En termes de communication, il a fallu élaborer des cartes de visite ainsi que des autocollants avec le nouveau logo Kulturpass qui sera apposé dans les locaux des partenaires culturels.

En outre, le site internet, élaboré sur base d'un bénévolat lors du lancement du projet en 2008, est en train d'être revu de fond en comble. Une page Facebook de promotion de l'association a également été créée fin 2013.

4) Complexité de la mise en place

Il est important à noter dans ce cadre que toutes les modifications envisagées ont un impact à effet multiplicateur en termes de temps sur la mise en place du processus. Il existe une telle interdépendance dans ce système que le moindre retard ou souci dans la chaîne engendre automatiquement la consultation de tous ces acteurs énumérés plus haut.

V. La Médiation

Le public Kulturpass ne constitue pas une population homogène. Une part importante des personnes concernées par le Kulturpass vivent en situation de précarité, voire de pauvreté persistante de génération en génération ; d'autres cependant sont exclues de la vie culturelle pour des raisons autres que la pauvreté. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place une médiation culturelle particulière en fonction des groupes sociaux particuliers pour que le Kulturpass trouve effectivement son public.

La médiation culturelle est l'un des principaux leviers de l'accès à la culture. Franchir les portes d'une salle de spectacle relève de l'impossible pour certains, du moins au départ et le simple fait de posséder une carte pour bénéficier d'un tarif réduit ne permettra pas de dépasser ces barrières. D'après les études effectuées et les témoignages dont dispose l'association, la sensation de ne pas être à sa place, le manque de confiance, la tenue, le fait de profiter d'une aide (tarif réduit) sont autant de freins à l'accès à la culture.

Notre rôle est, entre autres, de créer une confiance, d'organiser des moments de rencontre pour sensibiliser les bénéficiaires à la consommation de la culture. Néanmoins, il ne s'agit pas seulement de devenir consommateur mais de devenir soi-même acteur culturel, découvrir l'expression artistique comme forme de liberté d'expression, d'une part du processus de démocratisation et de responsabilisation citoyenne.

1) Musée des Arts et d'Histoire Naturelle (novembre 2013)

En novembre 2013, Cultur'all, en collaboration avec le Musée national d'histoire et d'art (MNHA), a lancé des journées de découverte et a mobilisé les responsables de quatre associations sociales partenaires (Stëmm vun der Strooss, ATD Quart Monde, Eilerenger Wäschbuer - Caritas Accueil et Solidarité et Kopplabunz – Femmes en détresse).

Les participants avaient le choix entre divers ateliers bilingues proposés par les responsables pédagogiques du musée. :

- a) De Tour en Tour : une promenade historique du Fort Thüngen au Fort Obergrünwald
- b) Visite archéologique : visite guidée du niveau « Préhistoire » + atelier créatif avec des techniques d'antan
- c) Second Life : reconstitution virtuelle du Fort Thüngen
- d) Parcours 3 Eechelen-Kasematten : promenade historique

Sur deux journées, les quatre associations ont mobilisé une centaine de personnes qui ont eu l'opportunité de découvrir les dessous de la ville de Luxembourg et son histoire, se plonger dans l'atmosphère préhistorique et se représenter l'artisanat de l'époque. L'importance de cette manifestation a notamment été démontrée par la présence de l'ancienne ministre de la Culture, Octavie Modert.

2) Frozen, la reine des neiges (janvier 2014)

Suite à une demande importante des bénéficiaires de pouvoir profiter de l'offre cinématographique et dans l'objectif d'un partenariat pérenne, Cultur'all a négocié la projection gratuite d'un film avec le groupe Utopia S.A

Une quarantaine d'associations ont été mobilisées et une centaine de bénéficiaires du Kulturpass ont été invités personnellement par courrier à cette projection du dessin animé Frozen, qui a réuni 400 personnes un dimanche matin... Des viennoiseries ont été offertes par le Traiteur Steffen et le groupe Utopia S.A. a offert du popcorn.

3) Projets en perspective

Notre programme de médiation pour 2014 prévoit notamment :

- Plusieurs journées de visites et workshops avec le MNHA
- Une deuxième projection en collaboration avec le groupe Utopia S.A.
- Un workshop de mime en décembre avec Lionel Ménard
- La participation au « Theaterfest », un aperçu de la nouvelle saison théâtrale mais surtout une sensibilisation de notre public aux arts de la scène .

VI. Le travail administratif

Le travail administratif fait partie intégrante du quotidien et représente une part substantielle du temps de travail.

Il est peut-être intéressant de noter que depuis juillet 2013, 41 Kulturpass ont été émis, le projet n'ayant plus été promu par le FNS, les personnes qui utilisent régulièrement le Kulturpass ont continué à contacter Cultur'all pour renouveler leur carte. Le développement des partenariats s'est également poursuivi ; puisque quatre partenaires culturels et deux sociaux ont rejoint le projet. Des contacts ont également été élaborés avec le réseau des Offices Sociaux comme avec la ville de Differdange.

VII. La recherche de ressources

Cultur'all essaie constamment de trouver d'autres ressources pour élargir son offre, mais également pour sa viabilité. En participant à une rencontre entre entreprises et associations, Cultur'all a pu obtenir un ordinateur, mais surtout la création du nouveau dépliant pour le Kulturpass par une agence professionnelle. Actuellement nous négocions la mise à disposition de tickets de spectacles VIP pour les bénéficiaires du Kulturpass. Cultur'all participe à une plateforme de développement de l'innovation sociale géré par le Centre de Recherche Public Henri Tudor, qui permet à Cultur'all non seulement d'être en contact avec des représentants du monde marchand et non-marchand, mais surtout de promouvoir le projet du Kulturpass dans des secteurs différents.

Un bureau pour le permanent est gracieusement mis à disposition par le Clae services asbl dans ses locaux. La gestion des salaires est prise en charge par Monsieur Jean-Bernard Zeimet qui paie la société Weber&Bontemps /Grant Thornton. Le Casino- Forum d'art contemporain nous accueille dans ses locaux pour nos réunions de Conseil d'administration ainsi que pour une conférence de presse. Pour la relance du Kulturpass, le Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster (CCRN) nous offre la location de d'une salle de réunion pour présenter les nouvelles modalités aux partenaires.

Mis à part la recherche de dons en nature, Cultur'all a également déposé des candidatures pour différents concours et a reçu dans ce cadre une mention spéciale accompagnée d'un prix de 500 euros de la part d'ETIKA dans la catégorie « projets indépendants ».

Fin 2013, l'association a également conçu un projet dans le but de collecter des fonds pour pouvoir offrir des billets de cinéma aux bénéficiaires. Le nom de ce projet est « Loscht op Kultur- Komm mat ! Je t'invite ! ». Le projet sera bientôt revu avec les responsables de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour être éventuellement concrétisé.

Luxembourg, le 23 avril 2014